

Paquette et Emma Brunet qui avise que
les contractants ont de glaiu pu savoir signer.
Lecture faite. J. M. Hattatani, P. L. O. S.

L'acte ci haut a été
assermenté, devant moi, à
Thurso, ce 12 juillet, 1907, par le contrac-
tant lui-même, J. pourant signé il a fait
sa marque devant Simon, ^{de} Malvinax Haudeville, Magd. Chatham, témoin.
J. M. Hattatani, P. L. O. S. Commissaire.

B. 16
Joseph, René, Raby.

Le onze mai mil huit cent qua-
tre vingt treize nous curé, avons
signé avec vous baptisé Joseph René
né le même jour, fils légitime
de Alphonse Raby cultivateur
et de Melanie Lefebvre de cette
paroisse. Le parrain a été Charles
Lefebvre et la marraine Egléjire
Le duc grand-père et grand-mère
de l'enfant. Le père et la mar-
rain ont signé avec vous
Egléjire Leduc, Alphonse Raby
J. M. Hattatani, P. L. O. S.

L'acte
ci haut a été assermenté, devant moi, à
Thurso, ce 4 juillet, 1909, par la sousignée mère
de l'enfant, Melanie Lefebvre.
J. M. Hattatani, P. L. O. S. Commissaire.

B. 17
Joseph, Thomas,
Raymond.

Le douze mai mil huit cent qua-
tre vingt treize nous curé, avons
baptisé Joseph Thomas, né le huit
du même mois, fils légitime de
David Raymond et de Euphrasie
Duchesneau de cette paroisse
le parrain a été Thomas Brunet
et la marraine Marguerite
M^e Namara cousine de l'enfant
cette dernière seule